



Indexation des montants des indemnisations



L'index-pivot des allocations sociales et des salaires de la fonction publique a été dépassé en mai 2017. Certaines indemnités pour maladie professionnelle ou accident du travail seront augmentées de 2 % à partir du 1 juin.

Vous trouverez les montants forfaitaires mis à jour dans la rubrique 'Professionnel' [de notre site internet](#)

La précédente indexation avait eu lieu en mai 2016.